

Enseignant (e) en art dramatique et arts plastiques (92,31%)
Remplacement - Année scolaire 2023-2024
Campus Longueuil – Saint-Lambert

Depuis plus de 45 ans, le Collège Charles-Lemoyne œuvre à l'éducation des jeunes en partenariat avec les familles. Son équipe d'éducateurs évolue dans un environnement de travail stimulant où chacun contribue à enrichir la vie des jeunes tant sur le plan pédagogique, culturel, social et sportif. Le Collège Charles-Lemoyne compte plus de 3 000 élèves répartis dans deux campus, soit Longueuil – Saint-Lambert et Ville de Sainte-Catherine. De langue française, il représente l'un des plus importants établissements d'enseignement privés du secondaire au Québec.

En 2015, le Collège a fondé l'Académie internationale Charles-Lemoyne, la première école primaire privée internationale de la Montérégie.

Se voulant une institution accessible, les élèves sont regroupés selon leur profil scolaire : Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international (PEI), Programme d'éducation plus (PE+), Programme d'éducation Sport (PE-Sport), Programme d'éducation Art (PE-Art) et Programme d'éducation avec appui pédagogique (PEA). Ainsi, la direction et l'équipe pédagogique peuvent mieux répondre aux besoins de tous les jeunes d'une même famille.

Vous vous joindrez à une équipe dynamique dans un environnement stimulant et innovant !

Conditions et rémunération

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Les enseignants qualifiés débutent à l'échelon 5 (échelles salariales identiques au public);
- Programme de mentorat pour les enseignants et plan de relève de gestion;
- Deux semaines de relâche par année;
- Régime d'assurances-collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP- Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège (et rabais substantiel pour l'Académie) assumés pour les enfants des employés;
- Obtention de la permanence après le deuxième renouvellement de contrat;
- Programme d'avantages corporatifs, télémédecine, etc.

Exigences du poste

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

Faire parvenir votre curriculum vitae :

Collège Charles-Lemoyne

Courriel : rh@ccllemoyne.edu

*Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.*

